

MOT DE LA PRÉSIDENTE

TOUS MOBILISÉS POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Josée Bouchard
Présidente de la FCSQ

Afin de poursuivre notre réflexion sur la persévérance scolaire, c'est avec un très grand plaisir que je vous invite à lire plusieurs articles en lien avec le colloque de la FCSQ, *Réussir à l'unisson*, qui fût un immense succès. D'abord par le nombre de participants : plus de 800 personnes ont assisté à l'événement ce qui en fait l'un des plus imposants de l'histoire de la Fédération, mais surtout par la qualité des présentations et des échanges qui en ont découlé. Vous trouverez notamment dans ce numéro des témoignages d'experts de la Finlande et de l'Ontario, une analyse des impacts du palmarès des écoles secondaires ainsi que diverses expériences à succès pour accroître la persévérance scolaire.

La scène politique a été particulièrement occupée en cette fin d'année. Il y eut l'annonce le même jour par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, des modifications au projet de règlement modifiant le régime pédagogique et du dépôt d'un projet de loi pour reporter l'élection scolaire générale de 2011 afin d'analyser la question des élections scolaires et municipales simultanées. Concernant le régime pédagogique, la Fédération est satisfaite que la ministre ait renoncé à modifier le calendrier scolaire. Mais la plus grande victoire de la FCSQ est l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi n° 86 sur le report des élections scolaires de 2011.

POUR UNE DÉMOCRATIE SCOLAIRE RENOUVELÉE

Dans le mémoire qu'elle a présenté en commission parlementaire, la FCSQ a insisté sur le fait qu'il s'agit d'une étape cruciale pour mettre en place les conditions essentielles à une démocratie scolaire renouvelée. Il est à notre avis nécessaire que le gouvernement respecte son engagement de compléter le projet de loi n° 88 par un deuxième projet de loi sur les conditions d'exercice des élus scolaires. Je n'ai pas hésité à dénoncer devant les parlementaires le fait que les élus scolaires soient les parents pauvres de la démocratie au Québec. Nous avons donc réitéré notre demande pour que les candidats aux élections scolaires obtiennent les conditions nécessaires à la tenue de campagnes électorales. Par exemple, qu'ils aient la possibilité de former des équipes électorales permanentes, que le financement de ces équipes soit prévu, que les candidats puissent se financer, que les présidents et les commissaires aient accès à des conditions d'exercice à la fonction d'élu et que le rôle des commissions scolaires et celui des élus scolaires soient valorisés par des programmes gouvernementaux de promotion à l'instar des autres paliers de gouvernement.

Bien sûr, la Fédération considère que la tenue simultanée des élections scolaires et municipales devrait faire partie de la solution afin d'améliorer l'expression de la démocratie au Québec et nous l'avons rappelé aux parlementaires qui, tant du côté du gouvernement que de l'opposition officielle, se sont montrés très ouverts et intéressés à faire l'analyse approfondie de ce scénario. Nous avons donc rendez-vous avec nos partenaires municipaux pour entamer les discussions à ce sujet. Soyez assurés de mon engagement profond à défendre l'importance de la démocratie scolaire.

ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES ET PROFILAGE RACIAL

La FCSQ a également adopté deux autres mémoires sur des sujets d'actualité, soit les accommodements raisonnables et le profilage racial. Le projet de loi n° 94, qui porte sur les accommodements raisonnables, a pour objet d'établir les conditions dans lesquelles un accommodement peut être accordé en faveur d'un membre du personnel de l'Administration gouvernementale ou de certains établissements, dont les établissements scolaires, ou en faveur d'une personne à qui des services sont fournis par cette administration ou ces établissements. Dans son mémoire, la Fédération réaffirme son appui à la primauté du respect de l'égalité entre les sexes et au principe de neutralité religieuse de l'État. La FCSQ demande toutefois que le cas particulier des congés religieux en milieu de travail soit encadré dans la Loi sur les normes du travail.

Quant aux audiences sur le profilage racial et ses conséquences, il s'agit d'une initiative de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui souhaite que les organismes concernés lui proposent des pistes de solution aux situations de profilage racial vécues par les jeunes de 14 à 25 ans des communautés culturelles, notamment dans les milieux scolaires. Dans son mémoire, la FCSQ fait valoir que loin d'ostraciser ces jeunes, les commissions scolaires veillent avec compétence à leur réussite.

Comme vous pouvez le constater, les commissions scolaires sont au cœur des grands débats politiques et sociaux du Québec et c'est avec fierté que votre Fédération fait entendre haut et fort la voix des commissions scolaires du Québec sur toutes les tribunes.

En terminant, permettez-moi de souhaiter bonnes vacances à tous les élus, le personnel du réseau et à leur famille, de même qu'à nos partenaires!

Josée Bouchard